

LEÇON

LE COMBAT DES FEMMES POUR LA RECONNAISSANCE DE LEURS DROITS

Introduction

Les femmes ont mené un long combat pour gagner les mêmes droits civiques que les hommes. Longtemps tenues à l'écart du monde politique elles commencent à y être un peu plus représentées aujourd'hui. Mais il faut pour cela passer par la loi afin d'imposer une complète parité. La révolution féministe est la seule à avoir gagné du terrain au XXème siècle sans avoir massacré des gens. Voyons quel a été le combat des femmes pour l'égalité des droits.

I-LA CONQUÊTE DES DROITS DE CITOYENNE

Le féminisme naissant -La question des droits des femmes est posée depuis qu'olympie de Gouges à la fin du XVIIIème siècle a rédigé la Déclaration des droits de l'homme et de la femme.

Au début du XIXème siècle les femmes ne disposent pas du droit de vote. Elles sont de plus soumises à leur mari pour une simple demande d'ouverture de compte en banque. Devant ces inégalités, des femmes s'organisent en association et revendiquent des droits identiques à ceux des hommes.

L'acquisition lente des droits civils —Des réformes ont peu à peu été adoptées, mais les progrès sont lents. Car à l'Assemblée seuls les hommes peuvent siéger. Cependant les femmes acquièrent quelques droits importants,. Par exemple une femme mariée qui travaille peut à partir de 1907 disposer de son salaire librement. Il était avant versé à son mari.

II-LE COMBAT POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS POLITIQUES

La conquête du droit de vote - Au début du XXème siècle, les suffragettes (mouvement féministe) cherche à se faire entendre par tous les moyens pour obtenir le droit de vote (irruption dans les bureaux de vote, femmes candidates sans droit, manifestations). En 1944, ce droit est acquis. Il vient en récompense des nombreux sacrifices accomplis dans la Résistance par les femmes.

La participation à la vie politique—En 1945, 36 femmes sont élues aux législatives. Mais depuis cette date leur nombre et leur participation à la vie politique restent limités. Plusieurs facteurs y concourent : sexisme des partis politiques, temps familial. En 200, une loi impose la parité sur les listes électorales.

Chronologie du combat des femmes

1810	L'avortement est défini comme un crime.
1920	Interdiction de toute information sur les méthodes contraceptives.
1942	L'avortement est passible de la peine de mort.
1943	Marie-Louise Giraud est guillotinée pour avoir pratiqué des avortements.
1944	Droit de vote accordé aux femmes.
1955	L'avortement thérapeutique est autorisé.
1965	Loi accordant aux femmes la liberté d'exercer un emploi sans l'autorisation de leur mari.
1967	Loi Neuwirth autorisant la vente de contraceptifs.
1972	Procès de Bobigny : une jeune fille est poursuivie pour avoir avorté. Défendue par la militante féministe Gisèle Halimi, elle est acquittée.
1974	Simone Veil fait adopter un projet de loi visant à autoriser l'interruption volontaire de grossesse (IVG).
1983	Loi Roudy sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde du travail.
2000	Loi sur la parité hommes/femmes pour les candidatures aux élections.

III-MAITRISER LES NAISSANCES

Une législation répressive— Le recours à l'avortement, la publicité et l'information sur la contraception ont été longtemps interdits. Les avortements se font dans la clandestinité avec un taux d'accidents élevé.

Le temps des changements— Dans la seconde moitié du XXème siècle des mouvements comme le Planning familial militent pour l'abolition des lois répressives et facilitent l'accès aux contraceptifs venus de l'étranger. En 1967, la loi NEUWIRTH autorise la commercialisation de la pilule contraceptive. En 1975, la loi VEIL légalise le recours à l'avortement sous certaines conditions. La condition des femmes change profondément.